



SITE DÉDIÉ AU MONTAGE ET DÉMONTAGE

snh.sumlogin.ca

UN COURRIEL D'INVITATION SERA ENVOYÉ LORSQUE LE SITE SERA OPÉRATIONNEL

Pour obtenir un horaire de livraison (montage) & cueillette du matériel (démontage), les exposants doivent s'enregistrer en ligne pour :

- 1) Compléter le profil technique : détails relatifs au montage /aménagement /démontage du kiosque**
- 2) Choisir /imprimer l'horaire de livraison /cueillette**

Les livraisons avec réservation, durant les périodes visées, auront la priorité d'accès au quai de déchargement (163 Saint-Antoine Ouest). Notez que le site des réservations sera en ligne jusqu'au lundi précédent la période de montage - snh.sumlogin.ca. Les exposants qui n'ont pas effectué de réservation auront accès selon la disponibilité de l'espace. Dans le cas contraire, étant donné **qu'il n'y a pas d'aire d'attente**, les véhicules devront quitter les lieux et convenir d'une période de livraison/cueillette avec l'équipe de SUM sur place.

MONTAGE : LIVRAISON DE MATÉRIEL ET AMÉNAGEMENT

Afin d'éviter tout engorgement et/ou retard, les exposants doivent se conformer à **l'horaire** qu'ils ont eux-mêmes choisi, et décharger leur matériel d'exposition le plus rapidement possible. Les véhicules doivent quitter immédiatement le quai, une fois la marchandise retirée ou chargée, SANS EXCEPTION. Le quai de déchargement sera accessible selon l'horaire disponible via le site des opérations, lors des périodes de montage/démontage (24 heures).

Les services de manutention au chariot-élévateur sont disponibles, sans frais, pour décharger et charger la marchandise lourde (lors du montage et du démontage). Toutefois, **le service doit être réservé via le site des opérations - snh.sumlogin.ca**. Toute opération nécessitant les services de manutention pour l'assemblage et/ou la mise en place dans l'emplacement est aux frais de l'exposant (voir portail du Palais des congrès pour réservation du service - congresmtl.com/portail-client/). Les mêmes dispositions s'appliquent pour le démontage.

Les exposants doivent s'assurer de l'aménagement de leur espace à l'intérieur de leur cadastre (espace loué). Ceux-ci sont également tenus d'utiliser un ruban facile à retirer, pour retenir le recouvrement de sol, à défaut de quoi, des frais de nettoyage pourraient être facturés à l'exposant.

La période de montage commence le mardi, 10 mars (voir précisions sur le site : snh.sumlogin.ca). Tous les aménagements doivent être complétés pour 6:00 P.M., mercredi, 11 mars, afin de permettre le nettoyage du hall d'exposition et l'installation des tapis d'allées.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : 514-333-8712 / 333



SITE DÉDIÉ AU MONTAGE ET DÉMONTAGE

snh.sumlogin.ca

UN COURRIEL D'INVITATION SERA ENVOYÉ LORSQUE LE SITE SERA OPÉRATIONNEL

ENTRÉE ET SORTIE DE MARCHANDISE PENDANT LE SALON

Les livraisons autorisées peuvent se faire une heure avant l'ouverture du Salon au public. Toute sortie d'une quantité importante de matériel peut se faire après la fermeture du Salon, à condition d'avoir au préalable convenu d'une entente avec le responsable technique de SUM Logistique sur place.

DÉMONTAGE : DÉMANTÈLEMENT ET REPRISE DU MATÉRIEL

Par respect pour les visiteurs, il est **strictement interdit** de démonter le kiosque avant la fermeture du Salon à 5 :00 PM le dimanche, 15 mars 2020.

Tout matériel sera **retenu à l'intérieur du hall d'exposition** jusqu'à la fermeture.

Les **mesures de sécurité** en vigueur durant le Salon seront levées à la fermeture du Salon; aucun objet de valeur ne devra demeurer sur place; en cas de bris ou de vol, le promoteur, le Palais des congrès de Montréal et/ou leurs représentants ne peuvent être tenus responsables.

Les **procédures de sortie** sont disponibles sur le site des opérations - snh.sumlogin.ca.

Tous les exposants doivent avoir retiré leur marchandise avant lundi, 16 mars 2019, 11:59 AM, au plus tard. Passé ce délai, la marchandise sera récupérée par le transporteur officiel et livrée à l'exposant, à ses frais.

DÉMOLITION ET GESTION DES DÉCHETS

Les exposants sont responsables de la démolition de leur kiosque et de la gestion de leurs déchets, et doivent libérer leur espace avant 11 :59 AM, le lundi 16 mars. À défaut de quoi, le promoteur disposera de tout matériel laissé sur place, aux frais de l'exposant.

TRANSPORT DE MARCHANDISE

Les exposants sans moyen de transport peuvent communiquer avec le **transporteur officiel du Salon** (Camion Rouge, 514.963.4587).

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : 514.282.8743 poste 235